

3

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2024 À 18H00

Convoqué le **18 novembre 2024**

PV rédigé en complément du registre des délibérations du conseil municipal

Début de la séance : 18h00

Nombre de conseillers :

- En exercice : **11**
- Présents : **8**
- Absents : **1** (Nicolas LESSIEUX)
- Excusés : **2** (Anaïs BERRAN-LEBOSSÉ, Johan ÉVADÉ)
- Procurations : **0**
- Votants : **8**

Secrétaire de séance : Marie EMBRY

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Approuvé à **7 voix pour** et **1 abstention** (absence lors du conseil précédent).

Point 1 : Délibération de la CLECT N°5

Madame le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (**CLECT**) de la Communauté de Communes, préalablement transmis à tous. (**Voir délibération**).

Vote : Favorable à l'unanimité.

Point 2 : Délibération sur la nomination de deux personnes pour le recensement 2025

- **Madame le Maire** propose qu'**Isabelle Lemarchand, secrétaire de Mairie** soit nommée **coordinatrice**,
- **Madame le Maire** propose également **Julie PARRA** comme **recenseuse**.
- La question de la rémunération est posée : il s'agit d'une subvention accordée par l'État pour financer cette action.

Vote : Favorable à l'unanimité.

Point 3 : Délibération sur l'arrêt de la régie

Madame le Maire propose l'arrêt de la régie des recettes de la photocopieuse.

Vote : Favorable à l'unanimité.

Point 4 : Décision modificative pour l'école d'Auriac-sur-Vendinelle

- Les premiers paiements ont été effectués, mais ils sont insuffisants pour couvrir les dettes de la commune liées aux frais de l'école d'Auriac-sur-Vendinelle entre 2020 et 2023
- La commune d'Auriac sur Vendinelle accueille des enfants du Falga, une convention a été signée.
- La question de la facturation de **50 000 euros de frais de location** pour le préfabriqué est

abordée. Cette dépense a déjà fait l'objet d'une question par mail auprès de la commune d'Auriac sur Vendinelle et du trésorier afin de confirmer si la dépense liée au préfabriqué était imputée à du fonctionnement ou de l'investissement. Il est spécifié dans la convention que la commune du Falga participe uniquement aux frais de fonctionnement de l'école d'Auriac sur Vendinelle.

- Il est précisé que ce bâtiment servait à la **cantine et à la garderie et non aux classes**.

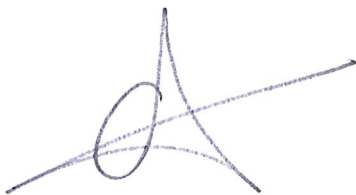
Vote : Favorable à l'unanimité.

Questions / Informations diverses

- A la demande des parents d'élèves des écoles du Vaux et de Mourvilles il est étudié une modification du mode de règlement de la cantine en passant à une facturation numérique.
- **Travaux voirie réalisés:**
 - Installation de radars pédagogiques.
 - Travaux sur le **chemin des Écoliers** et sécurisation du **chemin d'En Roquefort**.
 - Des riverains ont **exprimé leur gratitude** pour ces aménagements.
- **Travaux toiture de la halle réalisé : coût de 1 700 euros.**
- **Budget cadeaux Noël prévu:**
 - **7 euros** par enfant.
 - **12 euros** pour les personnes de plus de **70 ans**.
- **Galette des rois : prévue le samedi 11 janvier à 18h00.**
- **Noël des enfants :**
 - Se tiendra le **22 décembre de 14h00 à 17h30**.
 - Programme : jeux gonflables, présence du Père Noël, distribution de cadeaux et divers ateliers.
- **Vente du tracteur-tondeuse : cette question devra être votée lors du prochain conseil.**

Fin de la séance : 19h15

Mme Le Maire,
Hélène DELMAS



La secrétaire de séance,
Marie Embry

